



**COMMUNE DE SAINT JULIEN
DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR**

INFORMATIONS MUNICIPALES

**CONCERTATION COMPLEMENTAIRE SUR LA REVISION
GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**

La municipalité informe les habitants que par délibération en date du 1^{er} mars 2025, **le Conseil Municipal a décidé d'engager une nouvelle phase de concertation**. Elle fait suite à l'arrêt initial du PLU le 21 octobre 2023, lequel a été complété pour intégrer une nécessaire évaluation environnementale et pour prendre en compte les remarques des personnes publiques associées.



Les ajustements apportés au dossier de PLU arrêté en 2023 sont détaillés dans la délibération précitée, ainsi que dans une note de synthèse.

Ils portent principalement sur la suppression du secteur As, remplacé par une zone 2AUec, la modification des prescriptions en faveur de la réduction des incidences du PLU sur l'environnement (report des espaces boisés classés et milieux humides du PLU de 2014), la prise en compte des projets de développement énergétique via la création de deux nouveaux secteurs favorables aux énergies renouvelables, la traduction des objectifs de logements sociaux du SCOT au sein du secteur OAP S4...

Vous êtes conviés à venir consulter la délibération et le dossier modifié en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune (<https://saint-julien-21.fr>). Un registre de concertation recueillera les observations du public (*inscriptions manuscrites sur place en Mairie ou reçues par courrier postal / mail à l'attention de M. Le Maire dont les coordonnées figurent en bas du présent avis*).

Le dossier de concertation modifié, ainsi que le registre, seront disponibles :

du samedi 15 mars 2025 jusqu'au samedi 19 avril 2025 à 11h30

date à laquelle le registre sera clos avant que le PLU ne soit de nouveau arrêté.